

Les «Zifoun's » Vtt Chambly



Annexe 8

Décharge Parentale

, parent ou tuteur légal de
(nom complet dudit mineur),
e domicile
rentrer seul :
The (2)

Lorsqu'il participe aux sorties du Club Zifoun's VTT Chambly, j'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessus et la Place de la Gare de Chambly 60 230.

Je déclare avoir connaissance du fait qu'alors, la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra pas être engagée en cas d'accident survenu au cours desdits trajets.

Refus d'autorisation de rentrer seul vers le domicile

Je n'autorise pas mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessus et l'espace Carnot lorsqu'il participe aux sorties du Club Zifoun's Vtt Chambly. En conséquence, je m'engage à assurer moi-même l'encadrement dudit mineur à ces occasions.

Si exceptionnellement une modification de cette situation devait intervenir, je m'engage à faire parvenir antérieurement un écrit à l'encadrement faisant état de cette modification temporaire.